

Inscription gratuite du 10/06/2024 au 31/07/2024

1<sup>ère</sup> demande\*  Renouvellement\*

Deux moyens de procéder à votre inscription à compter du 10 juin 2024 :

Inscription sur <https://lagglo.montransportscolaire.net/transcol/web/>

OU cet imprimé à retourner complété (accompagné du règlement des frais d'inscription annuels le cas échéant)

Tél transport scolaire : 05.34.09.09.39 ; mel : transport-scolaire@agglo-pfv.fr

**Pour les nouvelles inscriptions joindre impérativement une photo d'identité et un justificatif de domicile. Pour les renouvellements, ces éléments ne sont pas exigés sauf si déménagement ou modification de point de montée.**

**ECRIRE EN LETTRES CAPITALES – LIRE LES INSTRUCTIONS AU VERSO**

**ÉLÈVE (un formulaire d'inscription par enfant si plusieurs enfants)**

Nom\* Prénom\* : ..... Sexe\* :  masculin  féminin

Date de naissance\* : ..... Portable : .....

Adresse\* : .....

Code postal : ..... Commune : .....

**REPRÉSENTANT LÉGAL**

Père\*  Mère\*  Famille d'accueil\*  Madame\*  Monsieur\*

Nom\* Prénom\* : ..... Date de naissance : .....

Adresse\* (si différente de l'enfant) : .....

Code postal\* : ..... Commune\* : .....

Portable\* : ..... E-mail\* : .....

J'autorise L'agglo à m'envoyer des SMS notamment en cas de suspension de service

Résidence /Garde alternée\* :  oui  non (Si garde alternée, voir la notice à représentant légal<sup>2</sup>)

En cas de déménagement, adresser un courrier ou un mail au service des transports scolaires de L'agglo.

Autre(s) enfant(s) utilisant le transport scolaire (nom, prénom)\* .....

**SCOLARITÉ**

Nom de l'établissement scolaire\* : .....

Commune\* : ..... Point de montée : .....

Si demande de dérogation pour rejoindre un établissement qui n'est pas l'établissement de secteur, joindre la copie du document d'acceptation émanant des services académiques.

Si oui, l'aviez-vous déjà l'année dernière\* ?  oui\*  non\*

NB : la dérogation ne vaut pas automatiquement acceptation de la prise en charge du transport scolaire par L'agglo

Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Section/spécialité. Précisez :
<input type="checkbox"/> PS	<input type="checkbox"/> CP	<input type="checkbox"/> 6 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> général et technologique	
<input type="checkbox"/> MS	<input type="checkbox"/> CE1	<input type="checkbox"/> 5 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> professionnel	
<input type="checkbox"/> GS	<input type="checkbox"/> CE2	<input type="checkbox"/> 4 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>nde</sup>	
	<input type="checkbox"/> CM1	<input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup>	<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup>	
	<input type="checkbox"/> CM2	<input type="checkbox"/> SEGPA	<input type="checkbox"/> Terminale	Options obligatoires. Précisez :
		<input type="checkbox"/> UPE2A	<input type="checkbox"/> CAP	
		<input type="checkbox"/> DP3	<input type="checkbox"/> BTS Ariège	
		<input type="checkbox"/> DP4		
		<input type="checkbox"/> ULIS		

Pour les lycéens : les jours où les cours se terminent à 18h, je souhaite utiliser le transport scolaire :  oui  non (sous réserve de l'existence d'un service, de correspondances et sous réserve de la régularité de l'utilisation du service cf. §1.3 du règlement du transport scolaire et de l'engagement de fréquentation quotidienne par au moins 3 élèves ayants droit cf. §3.1 du règlement du transport scolaire).

## **RÉGIME**

- Demi-pensionnaire ou externe\*       Semi-interne\* (allers : lundi-jeudi/retours : mercredi-vendredi)  
(Sous réserve de l'existence d'un service ce jour- là. Veuillez vérifier les possibilités de transport et les correspondances)
- Interne\* (aller : lundi /retour : vendredi)

Le représentant légal certifie exacts les renseignements portés sur le présent document et reconnaît avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires en vigueur sur le territoire de L'agglo (consultable sur <https://www.agglo-foix-varilhes.fr/>) et des dispositions figurant au dos de cet imprimé, et les accepter. Le représentant légal s'engage à signaler sans délai tout changement intervenu dans la situation de l'élève.

Date : .....

Signature du représentant légal :

Si paiement : paiement  chèque  espèces à l'accueil du service des transports scolaires de L'agglo

### **Attestation obligatoire pour les élèves de maternelles\***

Je soussigné M. ou Mme..... représentant légal de l'enfant..... né(e)....., m'engage à assurer la surveillance de celui-ci lors des opérations de montée ou de descente du véhicule de transport ou à la déléguer à un adulte en cas d'empêchement. Par ailleurs, la demande du titre de transport scolaire vaut autorisation pour que mon enfant soit accompagné à l'école et accueilli à la sortie par la personne assurant la surveillance des enfants.  
Date : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Les informations règlementaires sont consultables sur le site [www.agglo-foix-varilhes.fr](http://www.agglo-foix-varilhes.fr) Les données personnelles collectées sont destinées au service des transports scolaires de L'agglo et utilisées pour la création de la carte de transport scolaire. La base légale utilisée pour ce traitement de données est l'exécution d'un contrat. Les données relatives à l'inscription sont conservées pendant un an après la fin de la scolarité ouvrant droit au service. L'utilisation de ces données est conditionnée par le consentement de la personne concernée par les traitements ou par son représentant légal. Ce consentement peut être retiré à tout moment. À l'issue de ces délais, sauf à recueillir votre consentement pour une durée plus longue, elles seront archivées pendant la durée légale de prescription avant destruction définitive ou anonymisées pour être conservées uniquement à des fins statistiques."

Les astérisques (\*) présents dans le document vous informent du caractère obligatoire de ces données. Elles nous sont nécessaires pour formaliser votre inscription. En l'absence d'un tel marquage, les informations sont facultatives et renseignées selon votre volonté.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous avez également la possibilité de vous opposer au traitement des données vous concernant et de retirer votre consentement. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le délégué à la protection des données de L'agglo Foix-Varilhes à l'adresse suivante : [dpo@agglo-pfv.fr](mailto:dpo@agglo-pfv.fr) ou à l'adresse postale suivante : À l'attention du DPO, 1A avenue du Général de Gaulle 09000 Foix. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## **NOTICE EXPLICATIVE POUR COMPLETER VOTRE DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE**

Toute fausse déclaration provoque la résiliation immédiate de l'autorisation d'utiliser les transports scolaires, sans préavis, ni dédommagement.

Pour plus d'informations, contactez le service des transports scolaires au : 05.34.09.09.39

### **1 Élève**

Remplir les zones en lettres capitales.

### **2 Représentant légal**

Cocher les cases correspondantes.

Résidence alternée :

Remplir deux demandes si les parents résident dans 2 communes différentes,

Remplir deux demandes si les parents résident dans la même commune mais que le point de montée est différent. Si le point de montée est identique, quel que soit le lieu de résidence de l'élève, il n'y a pas de deuxième carte à demander.

Joindre obligatoirement le jugement de résidence alternée ou l'attestation conjointe signée des deux parents. Dans les cas où il y a deux demandes de carte, joindre si possible les deux demandes ensemble.

### **3 Famille d'accueil**

Joindre obligatoirement le jugement de garde, ou tout document administratif qui demande le placement de l'enfant.

### **4 Scolarité**

#### **Etablissement :**

Ecrire en lettres capitales le nom exact de l'établissement et la commune.

Indiquer précisément la classe, section, et option.

Options : joindre le justificatif de l'établissement.

Pour les élèves en maternelle, remplir l'attestation en bas de page.

#### **Non-respect du bassin scolaire de fréquentation :**

L'obtention d'une dérogation de secteur scolaire ne donne pas droit obligatoirement au bénéfice de la carte de transport scolaire pour le transport vers l'établissement choisi.

Votre enfant fréquente cet établissement :

-Pour suivre une option particulière : fournir le certificat d'inscription de l'établissement précisant l'option étudiée.

-Par manque de place dans l'établissement de secteur : fournir le certificat de l'établissement certifiant qu'il ne peut accueillir l'élève par manque de place.

-Pour raisons personnelles, le dossier sera alors soumis, sur demande expresse de la famille, à la commission des transports scolaires de L'agglo.

-De recours gracieux, fournir : la dérogation de la DASEN, un courrier de la famille expliquant les raisons de la fréquentation de cet établissement adressé à M. le Président de L'agglo Foix-Varilhes, tout autre document pouvant étayer la demande.

### **5 Régime**

Indiquer le régime de l'élève.

Pour les internes et semi-internes, vérifiez les possibilités de transports et les correspondances.

#### **Point de montée :**

Si vous connaissez votre point de montée, indiquez-le.

### **6 Signature – paiement au titre de l'année 2024-2025**

Pour les élèves ayant droits : du 10 juin 2024 au 31 juillet 2024 la gratuité s'applique pour les demi-pensionnaires et internes sauf pour les BTS : étudiant interne en BTS : 50€ ; étudiant demi-pensionnaire en BTS : 72 €.

Les duplicatas sont systématiquement facturés 10 €.

La troisième carte scolaire d'une même fratrie pour l'année scolaire en cours est gratuite sauf pour les familles d'accueil.

Les élèves non ayant droits peuvent prétendre à une carte de transport scolaire moyennant un tarif annuel de 195 €.

Chèque àagrafer à votre demande à l'ordre de Trésor Public et à adresser à : L'agglo Foix-Varilhes – service des transports scolaires 1D, avenue du Général de Gaulle 09000 FOIX.

Espèces à l'accueil du service des transports scolaires L'agglo Foix-Varilhes – service transports scolaires 1D, avenue du Général de Gaulle 09000 FOIX.